

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 31/3 (2004)

DOI: 10.11588/fr.2004.3.63591

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

tion des juifs en Serbie en 1941–1942 mais ce qui est moins connu ou oublié, le bombardement de Belgrade – ville ouverte – par la *Luftwaffe* le 6 avril 1941 ou les crimes commis par la *Kriegsmarine*, dont certains s'apparentaient à la piraterie des XVII^e et XVIII^e siècles. Dans le troisième chapitre, un auteur japonais (Youshi ISHIDA) et un Allemand enseignant au Japon (Uwe MAKINO) rappellent l'ampleur et la systématisation des crimes de guerre, et contre l'humanité, commis par les Japonais en Mandchourie notamment et qui annoncent ce que le haut commandement japonais considérait comme principe de guerre totale. Ce fut l'emploi de la terreur comme technique de conquête et domination, Nanking en étant l'exemple le plus connu (décembre 1937). Alors qu'au moment où ces lignes sont écrites les USA sont soumis au terrorisme bactériologique, Youshi Ishida rappelle les travaux réalisés par une équipe scientifique japonaise dans le domaine de la guerre bactériologique et les expériences humaines effectuées en Mandchourie dans le camp Pingfan: 3000 personnes y furent tuées, de divers âges et de diverses nationalités: il n'y eut aucun survivant. Le maître d'œuvre, médecin, qui atteignit le grade de général de brigade, ne parut jamais devant un tribunal car les Américains avaient trop besoin des résultats de ses recherches...

Mais dans les travaux qui suivent figure aussi Katyn, où plus de 4 000 officiers polonais furent exécutés par le NKVD stalinien au printemps 1940 sans compter les 15 000 officiers et policiers qui furent exécutés en avril–mai de la même année. La liste des crimes de guerre étudiés ici est longue; il suffit de citer le régime des Ustachis en passant par le comportement des »boys« au Vietnam pour finir au viol systématique des femmes en tant que système de guerre, dans l'ex-Yougoslavie par exemple; leur description à la lumière d'archives soit inédites, soit négligées (mais certaines traces ont été effacées), montre la distance existant entre les textes censés régir les lois de la guerre et la réalité. Mais que pouvait-il en être des poursuites engagées à l'encontre des criminels de guerre? C'est dans le dernier chapitre de cet ouvrage que cette question est abordée à l'aide d'exemples puisés dans l'immédiat après-guerre allemand, comme l'attitude de la population envers le procès de Nuremberg ou les blocages de la justice ouest-allemande: on retrouve là l'esprit critique de celui auquel ce recueil est dédié: Manfred Messerschmidt. Mais qui lira ce livre? Il mérite la plus large diffusion dans plusieurs traductions.

Marcel SPIVAK, Les Lilas

Detlef SCHMIECHEN-ACKERMANN, *Diktaturen im Vergleich*, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2002, VIII–174 p. (Kontroversen um die Geschichte).

Vouloir comparer l'histoire des dictatures européennes du XX^e siècle reste une entreprise controversée. D'où la précaution de Detlef Schmiechen-Ackermann, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Hanovre, directeur d'un projet de recherche sur les rapports entre conscience et cultures régionales, démocratie et dictature, de consacrer vingt pages à une introduction méthodologique. Rappelant les trois principaux modèles d'interprétation: totalitarisme, religion politique, dictature moderne, l'auteur retient six thèmes de comparaison. À savoir: les idéologies des régimes, les appareils de pouvoir, la signification des organisations de masse pour le système de domination, la »pratique sociale«, les aspects culturels, la terreur et la persécution, l'opposition et la résistance.

Si le concept de totalitarisme a essentiellement prévalu dans le contexte de la guerre froide, il révèle aujourd'hui ses limites. En particulier dans les comparaisons entre »dictatures de droite et de gauche«.

Car s'il y a consensus pour constater qu'il s'agit dans le cas de ces régimes d'une défaite du libéralisme, apparue à partir de la Première Guerre mondiale, ce concept est aujourd'hui largement contesté pour qualifier le fascisme italien, »dictature incomplète«, ou l'après stalinisme d'Europe orientale. Même la comparaison la plus courante entre fascisme italien

et nazisme où le débat sur »Le livre noir du communisme« dont l'évaluation des victimes, ramené par l'historiographie récente de 20 à 3,5 millions ne peut, malgré la thèse de Nolte, effacer la singularité de la Shoah ni accréditer la thèse d'un »holocauste rouge«. Tentative aussi controversée: celle de la comparaison des »deux dictatures allemandes«, qui reste surtout un problème interallemand.

Encore moins que le concept de totalitarisme, celui de religion politique ne parvient à couvrir le champ des »dictatures modernes«. Concept qui semble privilégié dans les recherches récentes accordant une place importante aux fondements socio-économiques. De plus, dès la fin des années cinquante, certains auteurs, tel que Raymond Aron, se sont opposés à la réduction unidimensionnelle de l'opposition démocratie-totalitarisme: les tentations autoritaires étant présentes dans toute démocratie. D'où, estime Schmiechen-Ackermann, la nécessité d'étendre les recherches en ce domaine. De même que celle des comparaisons relatives aux possibilités d'opposition et de résistance dans les divers systèmes de dictatures.

Tout en étant de plus en plus ressentie comme une nécessité, l'histoire comparée des dictatures modernes révèle ses limites. Car, abstraction faite d'un certain nombre de caractéristiques structurelles communes, leur diversité et leur complexité ne peuvent donner lieu qu'à une généralisation morale ou polémique ou à une addition de cas.

L'ouvrage a le mérite d'offrir un large éventail d'études européennes et américaines. Mais on aurait aimé, comme pour les autres titres de cette collection, une présentation et un style plus aérés.

Rita THALMANN, Paris

Emmanuel LE ROY LADURIE (dir.), *Les Grands Procès politiques. Une pédagogie collective. Actes du colloque organisé le vendredi 28 septembre 2001 à la Fondation Singer Polignac, présidé par Édouard BONNEFOUS, Monaco (Éditions du Rocher) 2002, 235 S. (Démocratie ou Totalitarisme).*

Die Frage nach Funktion und Wirkung politischer Prozesse steht im Mittelpunkt des vorliegenden und – um es gleich vorwegzunehmen – überaus heterogenen Sammelbandes. Von den Inquisitionstribunalen im 13. und 14. Jh. wird ein weiter Bogen gespannt bis zur Gründung des Internationalen Strafgerichtshofs in den neunziger Jahren des 20. Jhs.; die Mehrzahl der Beiträge, die anlässlich einer Tagung der Fondation Annie Kriegel entstanden sind, befaßt sich jedoch mit den Prozessen und prozeßhaften Säuberungen innerhalb der kommunistischen Partei in Frankreich, Osteuropa und der Sowjetunion.

Die Untersuchung des kommunistischen Terrors gehörte vor 1989 zu den wenig bearbeiteten Kapiteln der Zeitgeschichte, ein Umstand, der nicht zuletzt der restriktiven Quellenlage geschuldet war. Alain BESANÇON würdigt eingangs die Pionierleistung der französischen Historikerin Annie Kriegel, die Anfang der siebziger Jahre – ohne auf staatliches Archivgut zurückgreifen zu können – eine bis heute gültige Interpretation des stalinistischen Terrors vorgelegt habe (»Les Grands Procès dans les systèmes communistes«). Der Beitrag von Nicolas WERTH, der anhand inzwischen zugänglicher Quellen die Schauprozesse in der Sowjetunion untersucht, unterstreicht diese Wertung und illustriert zugleich die Leistungen der neueren Forschung.

Stéphane COURTOIS erweist sich erneut als kritischer Erneuerer der französischen Kommunismusforschung in der Tradition Annie Kriegels. Der Herausgeber des »Schwarzbuch(s) des Kommunismus« untersucht an zwei exemplarisch ausgewählten Fallbeispielen – der Affäre Barbé-Celor und der Affäre Fiszbin – die Schauprozesse in der französischen kommunistischen Partei (PCF), in denen führende Funktionäre der PCF wegen mangelnder Linientreue angeklagt und verurteilt worden waren. Anders als im »Schwarzbuch«, dessen Bedeutung vor allem im Nachweis der unvorstellbar hohen Opferzahlen liegt, gelingt dem